MAIRIE
DE
SÉMALENS

2, rue les Promenades 81570 SÉMALENS

© 05.63.71.74.43 mairie@semalens.fr

Liste des Délibérations du Conseil Municipal du 20-11-2023

- 1- Délibération prix abonnement et consommation assainissement 2024, validée
- 2- Délibération tarifs repas cantine à compter du 01-01-2024, validée
- 3- Délibération avenant contrat Bourg-Centre 2022-2028, validée
- 4- Délibération Bourse au permis de conduire/Mission Locale pour 2024, validée
- 5- Délibération marché à bons de commandes travaux assainissement, annulée
- 6- Délibération décision modificative achat armoire sécurisée pour Dispositif de recueil, validée
- 7- Délibération rétrocession concession cimetière, validée
- 8- Délibération choix AMO agrandissement Maison de Santé, validée
- 9- Délibération choix MO agrandissement Maison de santé, validée
- 10- Délibération vente terrains La Bouriette à SASU Groupe Promotion, validée

Le 22-11-2023

Annette VEITH, Maire

* 81 (300)

Josette ALQUIER, Adjointe au Maire, Secrétaire de séance

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 modifie les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités territoriales.

Depuis le 1er juillet 2022, le compte rendu simplifié des séances du Conseil Municipal est supprimé et remplacé par la création d'une liste des délibérations de l'Organe Délibérant qui sera affichée en mairie et publiée sur le site internet dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal. Le recueil des actes administratifs est, quant à lui, abrogé.